

RW/933/2026/3527/17345/4

Lot 4

- Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 40 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Les rémanents d'exploitation seront laissés sur place en cas d'utilisation d'une ébrancheuse. - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur/décroissance

Nombre d'arbres total	2 041	--
Volume grumes	1 244,577	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	1 244,577	m ³
Cube moyen	610	dm ³
Circonférence moyenne	77,273	cm
Surface de coupe	23,981	ha
Contact	BARVAUX Achille, 0470710941	--
Triage	Triage D'arbrfontaine	--
Propriétaire	Vielsalm Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	HODINFOSSE	--
Vente	Vente groupée Communes de Vielsalm et de Houffalize FE Frait Vendredi 06 novembre 2026 à 14:30 L'Auberge du Carrefour Baraque de Fraiture 6690 VIELSALM	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	1		-	
35	13	0,838	-	
45	129		-	
55	297	100,502	-	
65	392	150,699	-	
75	415		-	
85	273	405,600	-	
95	234		1	
105	147		1	
115	59	444,590	2	4,359
125	38		3	
135	12		2	
145	9	95,375	3	14,336
155	3		2	
165	-		1	
175	1	10,385	2	14,115
185	-		1	3,778
Total grumes	2 023	1 207,989	18	36,588
Houppiers/Taillis	-		-	